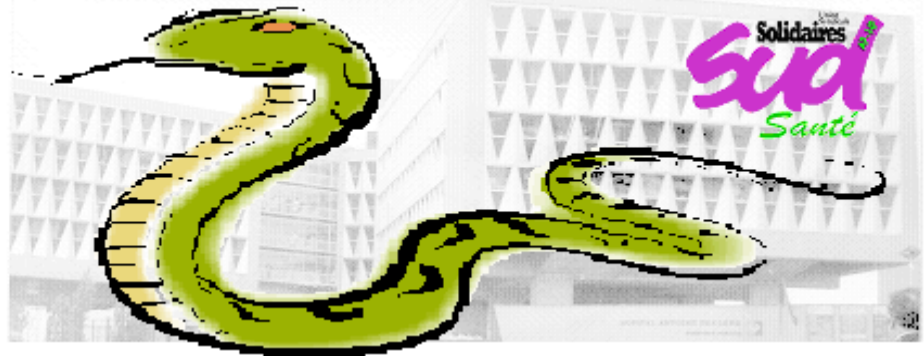


Langue
de
Vipère



GREVE : DROIT DES AGENTS !

JUIN 2014

Jeudi 15 mai dernier il y avait la manifestation Fonction Publique qui a été un succès. Seulement sur l'hôpital certains ont une méconnaissance du droit des agents.

Par exemple, en **maternité** aucun travail préparatoire à la grève n'a été effectué. Si bien que les agents le matin de cette grève nous ayant demandé à être gréviste n'ont pu trouver leurs cadres ni remplir les assignations. Ayant contacté la direction celle-ci nous a précisé que les tableaux demandés à l'encadrement avait été envoyé et qu'il n'avait rien reçu en retour. **Autre service méconnaissant le droit de grève : la crèche !**

La veille déjà le syndicat Sud avait été appelé car des secteurs d'enfants étaient intégralement assignés alors que le nombre d'enfants ne le nécessitait pas. Le lendemain matin, les syndicats Sud et CGT constatent que RIEN n'avait été fait par la direction de la crèche ! En nous rendant sur place nous constatons qu'il est possible de lever une assignation !

Nous avons contacté l'attaché d'administration en charge de la DRH sur Béclère qui était étonné de la situation car elle avait vu la veille avec la directrice adjointe de la crèche.

Nous rappelons à l'encadrement que le droit de grève est un droit et que nous prendrons toutes les

mesures nécessaires pour que ce droit soit respecté.

Ainsi en l'absence d'assignations les salariés s'étant déclarés grévistes peuvent cesser immédiatement leur travail en attendant d'avoir leurs assignations. Celles-ci comme il est de coutume sur Béclère aurait pu être délivrées en avance (préavis de grève de 5 jours!).

De plus si cela devait se reproduire les syndicats avec les agents n'hésiteront pas à porter plainte.

Les agents ont certes des devoirs mais aussi des droits !

Et nous continuerons à nous battre pour les faire respecter et ce dans tous les services !

SOMMAIRE :

- *Respect du droit des agents...*
- *Boycott du CTCL GH*
- *Reclassement où es-tu?*
- *Crèche : expulsion des enfants c'est reparti !!!*
- *... Il y a 70 ans...*
- *Crèche suite : au pain sec et à l'eau... Même pas !!*
- *Une question, un SMS, une réponse !*

CALENDRIER CAP

03/06/14 : PERS. MÉDICO TECH	CAP 6
03/06/14 : PERS. RÉÉDUCATION	CAP 7
11/03/14 : PERS. RÉÉDUCATION	CAP 7
10/06/14 : PERS. ACA + AMA	CAP 9
03/07/14 : PERS. AS AUX.PUIER	CAP 11



BOYCOTT DU CTEL GH

Nous n'avons pas siégé au dernier CTEL (Comité Technique d'établissement Local du Groupe Hospitalier).

Nous appelons au boycott de cette instance.

La direction nous méprise et par delà tous les agents de l'hôpital en ne nous donnant pas les documents nécessaires ! Aucun document comptable exploitable, Bécère serait déficitaire alors que de nombreux services sont pleins et même au-delà (parturiente avec bébé en gynéco !). Il y a aussi tous les agents payés par Bécère mais situés sur Bicêtre et Paul Brousse !

Depuis la mise en place du Groupe hospitalier (2011) de nombreuses restructurations ont eu lieu, suppressions de postes, etc...

Nous n'avons eu aucun document !

De nombreux départs en retraites n'ont pas été remplacés, les difficultés dans les services augmentent.

C'est pourquoi nous ne voulons cautionner par notre présence à cette instance ce démantèlement programmé.

Alors qu'un nouveau CTEL est prévu pour le 12 juin, nous avons décidé de boycotter les CTE.

Nous appelons aussi l'ensemble des organisations syndicales à nous rejoindre dans ce boycott.



RECLASSEMENT, OÙ ES-TU?



En début d'année un décret a été publié pour les catégories C (Personnel administratifs, soignants

et ouvriers) concernant un reclassement augmentant leurs grilles indiciaires.

Seulement à l'APHP nous attendons avec impatience ces hausses mirobolantes annoncés.

Pour les personnels administratifs et les personnels ouvriers le reclassement se fera sur la paye du mois de juin. En ce qui concerne les aides soignants et auxiliaires de puériculture le paiement se fera sur la

paye du mois d'août d'après les dernières infos du siège.

Pourquoi tant d'attente c'est sûrement pour faire croire aux agents que le montant est exceptionnel !

Le reclassement datant de février, pour les salaires ayant les plus basses revalorisations c'est à dire 4€ par mois attendre fait multiplier l'augmentation ; ainsi en août elle sera de 28€merveilleux !!

CRECHE : EXPULSION DES ENFANTS C'EST REPARTI !!!

La DRH et la directrice de la crèche ont décidé unilatéralement dans leur grande mansuétude (voir note du 3 avril 2014) pour les enfants nés en 2011 de les expulser de la crèche à partir du 4 août. Nous reprenons la phrase affichée dans la note : « les enfants nés en 2011, admissibles à l'école en septembre ne seront plus inscrits à la crèche à partir du 4 août 2014 ». Cette note est brutale mais en plus n'est pas conforme. En effet les parents (qu'ils soient de l'APHP

ou non) signe un contrat (le contrat crèche) et son règlement intérieur est clair (normal Sud l'a fait modifier) il précise que « La crèche collective hospitalière est une structure d'accueil et d'éveil favorisant le développement et l'épanouissement de l'enfant de deux mois et demi à l'entrée à l'école maternelle. »

Ce règlement a été validé au CTEL le 31 mars 2006 et il n'a pas été modifié depuis. Il devient un document à respecter aussi bien par les parents

que par l'institution. De plus dans cette note vous précisez qu'un expert pense qu'une coupure d'un mois est bonne pour l'enfant avant son entrée en maternelle. Si c'est pour prendre un mode de garde alternatif avec d'autres intervenants, NON !

Tout cela alors que les auxiliaires y font un travail remarquable malgré les nombreux enfants et le manque de moyens... et les jeux d'extérieurs c'est pour quand ? Cet hiver !

... IL Y A 70 ANS

C'est un petit garçon qui s'appelle Roger, il est né en 1936 dans un village qu'on appelle Charly, un peu au nord de Metz. En 1940, comme d'autres gamins de son âge, il quitte la Moselle avec sa famille, pour se réfugier dans « la France de l'intérieur », comme on dit de tout ce qui n'est ni Mosellan, ni Alsacien. Il va passer là-bas le temps de la guerre, à l'abri, bien au calme, pendant que les nazis s'occupent de sa province, en l'occupant. Bien au calme, bien au chaud.

Pendant trois ans et demi, il va à l'école, il s'amuse avec ses copains, comme tous les petits de 8 ans. La guerre, il la voit de très loin. On est en Limousin. En juin 1944, les Alliés (et aussi des Français, on l'oublie un peu vite ces temps-ci) débarquent. Pour les soldats allemands, c'est la retraite, la débandade. C'est triste, une armée en déroute, c'est terrible, et ça peut être sauvage aussi. Comme ce jour de 10 juin, où, dans

le petit bourg où jouait Roger, la déroute s'est métamorphosée en horreur. Tout y est passé, femmes, enfants, hommes, maisons, granges, le lance-flammes ne fait pas dans la dentelle, en général. Roger, il s'est caché. Son père lui avait dit un jour, si tu vois un uniforme allemand, tu cours, tu te caches. Alors il s'est caché, parce qu'un uniforme allemand, il savait à quoi ça ressemblait et ça lui a sauvé la vie. Son père, sa mère, ses sœurs, les 38 Lorrains de Charly, TOUS, ils y sont restés. Avec les 642 autres !

Après, il est revenu en Lorraine. Il a raconté, il a témoigné. Il a voulu que son village change de nom. Un simple village Lorrain, rien qui vous raconte cette histoire, à part un monument, une stèle au pied de laquelle des plaques de pierre gravées donnent les noms et les âges des victimes. C'est poignant, il y a un bébé dans la liste, de quelques mois, le chiffre est effacé.



Voilà, une page de l'histoire Lorraine. La Lorraine, terre de conflits sans fin, terre d'échanges, terre de traités, terre de misère souvent, et puis là, terre en exil, pour mourir de la façon la plus ignoble qui soit...

Le village de Roger, il s'appelle maintenant Charly-Oradour, comme ce bel endroit où ses parents l'avaient emmené, pour échapper à la barbarie. C'était il y a 70 ans aujourd'hui.

CRECHE (SUITE) : AU PAIN SEC ET A L'EAU... MÊME PAS !!!

Sans prendre en compte les avis des parents la direction de la crèche de Béclère a modifié les horaires des repas du soir de 19h30 à 19h45. Cela a un impact sur les enfants qui doivent rester en 12h. En effet les parents finissant à 19h30 (transmission) ne récupèrent donc leurs enfants qu'à 19h45 sans que les enfants mangent. C'est un très gros problème pour les parents dont on leur a

en plus refusé la possibilité de donner à manger sur place ! Certains parents ont des longs trajets et n'arrivent que vers 21h chez eux. Soit l'enfant a pleuré de faim pendant tout le trajet, soit il s'est endormi pour faire sa nuit... SANS MANGER ! Même si nous savons que la crèche n'est pas bien adaptée pour les enfants en 12h, il ne faut pas en rajouter en les privant d'un repas !

Il en va du bien être des enfants.

Le syndicat Sud Santé en a parlé au DRH et au vu du nombre d'enfants concernés, les enfants devraient vite retrouver leur repas du soir.

En cas de soucis n'hésitez pas à nous contacter.

DES ENFANTS DE LA CRECHE AU PAIN ET A L'EAU MEME PAS !





SYNDICAT SUD SANTÉ
HÔPITAL ANTOINE BÉCLÈRE

157 rue de la Porte de Trivaux
92141 Clamart Cedex

Tél. : 0145374464
Fax : 0145374864
Mobile : 0632596476
Sud.Sante@abc.aphp.fr

RETROUVEZ NOUS SUR
LE WEB :

WWW.SUDBECLERE.ORG

REJOIGNEZ NOUS !

**Passez nous voir au local SUD,
Sous-sol à côté des mutuelles.**

Qu'est ce que SUD Santé ?

SUD... Comme Solidaires

Parce que c'est ensemble, salariés ou précaires, chômeurs ou sans droits, que nous pourrons résister à ceux qui veulent liquider nos acquis sociaux et le code du travail.

SUD... Comme Unitaires

Parce que c'est dans le « tous ensemble », organisations syndicales, associations et collectifs de lutte, que nous défendrons la santé, le social, l'emploi, le service public, la protection sociale.

SUD... Comme Démocratiques

Parce que chacun(e) doit pouvoir donner son avis et participer aux décisions pour que l'action syndicale soit solide. Le syndicalisme doit trouver la voie du débat démocratique à tous les niveaux, en commençant par la base.

SUD est un syndicat récent pour un nouveau syndicalisme, issu des grèves de 1988, il met en œuvre un fonctionnement original basé sur la recherche constante de ce qui unit plutôt que de ce qui divise.

Le droit à la santé et le droit de vivre en société sans discrimination sont pour nous essentiels.

UNE QUESTION , UN SMS , UNE RÉPONSE !

Vous avez une question sur le temps de travail , les congés annuels, les RTT, les RR...

**N'hésitez pas,
envoyer nous un SMS !**

Pour cela deux solutions :

- **Directement sur le mobile du syndicat au 06.32.59.64.76**
- **Directement sur le site web sudbeclere.org, il y a un lien sur la page d'accueil...**

